

Portrait

MARTINE HERRMANN

« avant »

Martine est arrivée par amour à Faoug en 1983. Epouse de Heinz, puis maman de Raphaëlle et d'Alexandre. Installée dans la ferme familiale depuis lors. Secrétaire de formation.

A fait partie de plusieurs sociétés, et comités. Chœur-mixte & théâtre. Scrabble. A appris la musique en même temps que ses enfants et a joué dans plusieurs fanfares. Tricoteuse, bricoleuse, constructrice, inventeuse, programmeuse... multifonctions talentueuse.

Martine est dotée d'une force intérieure qui, quand elle s'engage pour une cause, le fait à fond, et n'abandonne jamais.

Commune

D'abord dans le législatif en tant que conseillère communale, puis présidente du Conseil, elle entre à l'exécutif en 2009, et reprend la syndication au pied levé en 2014. Jusqu'à juin 2021.

« C'est une chance qui m'a été donnée et je l'ai vécue comme une grande richesse ».

Le rôle du syndic multiplie par 10 la responsabilité du municipal. Il faut être au courant de tous les dossiers. Pour la compréhension du rôle des autorités ; chaque citoyen devrait avoir l'opportunité de se mettre au service de sa commune...

De par son expérience inter-sociétés, elle connaissait déjà une foule de personnes dans toute la région. Ses contacts se sont encore étoffés de par sa fonction publique, et ont porté la renommée de Faoug bien au-delà de la Broye...

A su, malgré tout, préserver son bol d'air hebdomadaire : la virée du dimanche.

« après »

Grand-maman de Maxime et Olivia, pour lesquels elle va désormais donner de son temps pour les voir grandir. Travaille à la rénovation de sa maisonnette. Jardine et cuisine.

Secrétaire du CAFE, Comité d'Arrosage de Faoug & Environs.

Espère recommencer à chanter.

Pas encore fait d'autres projets précis.

Alors, Martine, d'où viens-tu, ou plutôt comment te sens-tu ?

« Ni broyarde, ni vaudoise, je suis faougeoise à 100%. J'aime ce petit-monde qu'est notre village, avec son ouverture d'esprit ».

Et oui, on peut volontiers s'arrêter, au détour du jardin, pour faire un brin de causette ...

MERCI Martine pour tout ce que tu as œuvré pour la communauté et joyeuse nouvelle vie, sereine, et dans la satisfaction du devoir accompli !

Jadis: une photo de 1944 (entre les deux correction des eaux voir p. 2.)

Le Faougeois

Journal bimestriel du village de Faoug N°14



Sommaire

P1

Reportage P2

Trucs et astuces,
Recettes P3

Fête de jeunesse, trouvaille P4

Florilège P5

Infos communales P6

Goéland et concours P7

Portrait, Jadis P8

Le Faougeois

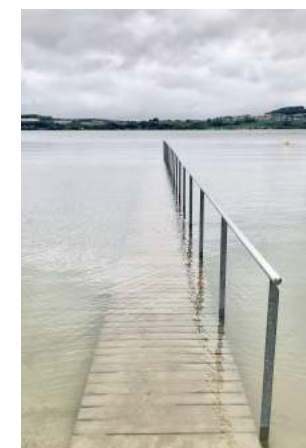
lefaougeois@faoug.ch

Rédaction: Josiane Kohler
Martine Kaufmann-Perregaux

Habituellement le niveau du lac se situe à une altitude d'env. 429.50 le 19 juillet 2021 il a atteint 430.70



Début juillet



15 Juillet 2021



16 Juillet 2021



19 Juillet 2021

Reportage

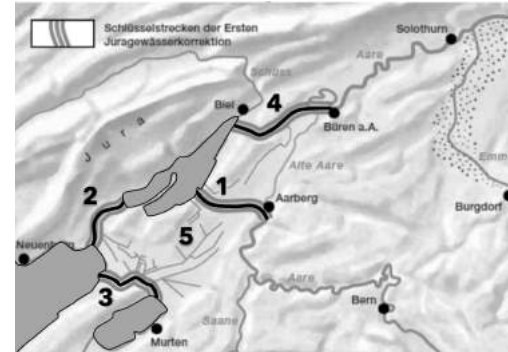
2021 Crue historique (depuis la première correction des eaux du Jura)

Un peu d'histoire: Avant la première correction des eaux le Seeland était régulièrement le théâtre d'inondations dévastatrices. Le pays était marécageux, les récoltes maigres, la pauvreté le lot commun et le risque d'épidémies élevé.

Première correction des eaux du Jura de 1868 à 1891

Forts du soutien de la Confédération, les cantons de BE, FR VD, NE et SO ont procédé à la première correction des eaux qui comprenait les travaux suivants :

1. Déviation de l'Aar depuis Aarberg dans le lac de Bière via le canal artificiel de Hagneck.
- 2 et 3. Correction, canalisation et creusement des lits existants de la Thielle et de la Broye entre les lacs.
4. Accroissement de la capacité d'écoulement à la sortie du lac de Bière par la construction du canal de Nidau-Büren.
- Construction d'un ouvrage simple de régulation sur le canal de Nidau-Büren.
- Abaissement du niveau des trois lacs d'environ 2,5 mètres.
5. Un vaste réseau de canaux a été réalisé et le terrain a été transformé en terres cultivables.



Deuxième correction des eaux de 1962 à 1973

Dans l'ensemble, la première correction des eaux du Jura a été une belle réussite. Mais peu de temps après les nouvelles terres, asséchées et cultivées, avaient tendance à se tasser. Dans certaines régions, le risque d'inondation a de nouveau augmenté. Entre 1936 et 1939, le barrage de régulation de Port a été construit à titre de mesure anticipée de la deuxième correction des eaux du Jura. Les autres travaux ont été réalisés de 1962 à 1973, à savoir :

1. Construction de la centrale de Flumenthal avec ouvrage de régulation.
2. Protection des rives de l'Aar entre Büren a. A. et Flumenthal et élimination du verrou de l'Emme.
3. Elargissement et approfondissement du canal de la Broye, du canal de la Thielle et du canal de Nidau-Büren.



La deuxième correction des eaux du Jura a permis de réduire les fluctuations du niveau des lacs du pied du Jura et le niveau des hautes eaux a pu être abaissé d'environ un mètre.

Une troisième correction est toujours en discussion. Source: Direction des travaux publics et des transports Berne.

Le 19 juillet 2021 Le lac atteignait 430,70 mètres d'altitude.

Tous les pontons ont disparu sous les eaux à part celui du débarcadère. Bravo à toutes les personnes qui ont oeuvré pour faire que la situation reste, dans la mesure du possible, sous contrôle. Photo Ignacio Nojek



Goéland leucophée (Larus michahellis)

Il y a déjà un moment que j'observe, depuis mon balcon, le vol élégant de ces deux grands oiseaux pouvant atteindre une longueur de 58cm, une envergure de 1.40m et un poids de 1500g.

Ils tournent et retournent encore au-dessus de la maison, au-dessus du collège et au-dessus de la Faoug'rmière en poussant de grands cris.

On dit qu'ils pleurent ou raillent on entend aow-kayii-kao-kao-ka ou alors iaou ou en ga-ga-ga.

Ils sont en train de chasser les corbeaux établis par ici depuis un bon nombre d'années et j'assiste à des combats féroces entre ces deux espèces, on sent bien qu'il est question de territoire.

Et puis le temps passe on s'habitue à ces nouveaux voisins un peu bruyants mais sympathiques.

Le 7 juillet un message de ma colistière du faugeois m'apprend que Yves Mischler a vu un petit sur le toit de la salle communale.

Armée d'un appareil photo, je monte sur le balcon est qui est plus haut que le balcon nord, et je découvre attendrie qu'un gros poussin gris fait les cent pas sur les panneaux solaires.

Est-ce bien prudent de laisser un petit tout seul sur ce grand toit plat ? C'est alors que je les vois, les deux parents, nichés sur la cheminée du collège, ne perdant pas une miette de ce qui se passe aux alentours de leur progéniture. De temps en temps l'un d'eux s'envole et revient le bec rempli de nourriture qu'il s'empresse d'apporter à son petit.

Quand j'écris ces lignes le petit ne sait pas encore voler, il paraît qu'il faut 35 à 40 jours pour qu'il puisse le faire et j'apprends également que ces oiseaux pondent 2 à 3 œufs par année et que le temps d'incubation est de 28 à 30 jours.

Le Goéland leucophée, répandu dans le bassin méditerranéen, a progressé vers le nord à l'intérieur des terres. Il est arrivé en Suisse en suivant surtout l'axe du Rhône. Depuis 1978 il niche sur les rives du lac de Neuchâtel et à partir de 1996 il a colonisé de nombreux autres cours d'eau du Plateau. L'extension constante du goéland leucophée ne suscite pas que de l'enthousiasme, on entend qu'ils ne nichent plus seulement sur les rives mais vont jusque dans les villes pour établir leurs habitats. Les citadins de la ville de Neuchâtel par exemple se plaignent des nuisances sonores liées à ces volatiles.

L'extension constante... voici l'explication, on comprend donc pourquoi ce couple est venu construire son nid en plein centre de Faoug.

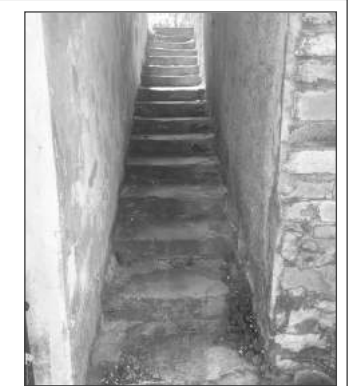


Aux élèves terminant leur 11^{ème} année

Nous souhaitons nos meilleures vœux pour leur avenir Adrian Burkhardt, Inês Ferreira Lopes, Julie Laverrière, Angelina Maurer, Léonie Nicolet-dit-Félix, Raphael Tolomeo Ochoa Caro, Ábel István Sárosi, Camille Tillmanns-Schmidt, Jay Wolff, Maé Streich.

Concours n°14

Entre quelles deux rues se trouve cet escalier?



Réponse du concours n°13

Pour accéder au lac en paddle, voir page 6



Réponse: _____

Nom Prénom: _____

Adresse: _____

Infos communales

Chères Faougeoises,
Chers Faougeois,

Ma première intention consiste à vous remercier tous chaleureusement pour la confiance que vous avez placée en cette nouvelle municipalité.

A ce titre, j'ai pleinement confiance dans la capacité et dans les compétences de mon équipe pour défendre les intérêts collectifs. En ayant connaissance de leurs valeurs, leur engagement et leur motivation afin de mener à bien tous nos projets et surtout répondre à vos attentes. Aussi, c'est avec fierté que nous porterons notre village au-delà de la frontière de l'enclave vaudoise.

Nous veillerons à ne pas nous reposer sur nos acquis mais simplement avoir un esprit d'innovation afin d'amener de nouvelles perspectives à notre belle commune.

Je tiens à témoigner toute ma gratitude auprès de Madame Martine Herrmann, syndique sortante, qui m'a transmis son savoir et son soutien, ainsi qu'à toute l'équipe communale, déjà existante. En vous souhaitant un bel été, je vous laisse désormais feuilleter « Le Faougeois » tant attendu dans nos boîtes aux lettres. La Syndique - Sylvie Da Silva

Répartition des dicastères

Sylvie DA SILVA, Syndique da.silva.sylvie@faoug.ch Remplaçant: Adrian KÜNDIG
Administration générale, Finances, Relations publiques, Aménagement du territoire.

Deborah KAESER kaeser.deborah@faoug.ch Remplaçant: Adrian KÜNDIG
Parcs, chemins et routes, chemins AF et drainages, Déchetterie, Employés voirie, Forêts, chemins forestiers et refuge, Eclairage public, Déléguée déchets carnés et déléguée au Conseil intercommunal de l'ARPEJE, cimetière.

Laetitia POINCOT poincot.laetitia@faoug.ch Remplaçant: Johann THEUX
Bâtiments, Urbanisme, Police des constructions et inspection des normes Suva, Affaires militaires, Défense incendie et secours SDIS, Protection civile intercommunale, Déléguée ORPCi, Concept énergétique, Port communal et cabines, Tourisme.

Adrian KÜNDIG, vice-Syndic kuendig.adrian@faoug.ch Remplaçante: Deborah KAESER
Police, Eau potable, Epuration, STEP inter-régionale, Domaines, Transports publics, Citernes.

Johann THEUX theux.johann@faoug.ch Remplaçante: Laetitia POINCOT
Ecoles, Membre du Comité directeur de l'ARPEJE, Jeunesse et aînés, Mesures sociales et sanitaires, Délégué ARAS-BROYE, HIB, ABSMAD et CCLT, Informatique.

Plage communale

Nous nous permettons de vous rappeler qu'il est interdit de promener son chien ou de faire des grillades à la plage communale de Faoug. Nous vous remercions de votre compréhension.

Paddles

La commune autorise la mise à l'eau des paddles par la rampe vers les bateaux au Port communal ou au DP 19. Il y a notamment une signalisation sur place, afin d'éviter que les paddles n'entrent au lac par la plage.



De gauche à droite Johann THEUX, Laetitia POINCOT, Sylvie DA SILVA, Deborah KAESER, Adrian KÜNDIG.

Rappel - Canal d'information rapide

Face à la difficulté d'informer sa population dans l'urgence (pollution, coupure d'eau, urgence sanitaire...) nous demandons à chaque citoyen utilisateur de téléphone portable, de communiquer son n° au Bureau communal. Votre n° ne sera pas divulgué ailleurs et servira uniquement en cas d'urgence.

Histoire d'oeufs Trucs et astuces



- Un oeuf coule à pic dans une casserole d'eau froide salée (12g. de gros sel pour 1 litre d'eau).
- Si il flotte à la surface jetez-le.
- Si il reste entre deux, il a entre 3 et 5 jours mangez-le mais plus à la coque.
- Si la coquille est fêlée, vous éviterez qu'il ne se vide lors de la cuisson en frottant la fêlure avec du jus de citron.
- Pour que les oeufs au plat ne collent pas à la poêle et ne se cassent, saupoudrez de farine le beurre ou l'huile de cuisson.
- Pour augmenter le volume des oeufs brouillés battez les blancs en neige et ajoutez-les aux jaunes directement dans la poêle. Bien mélanger pendant la cuisson.
- Vos oeufs brouillés seront plus moelleux si vous leur ajoutez en fin de cuisson un jaune d'oeuf.
- Pour couper impeccablement l'oeuf dur, trempez votre couteau préalablement dans l'eau bouillante.
- Vos oeufs durs s'éplucheront plus facilement si vous ajoutez une goutte de vinaigre à l'eau de cuisson.

- Ils ne se casseront pas si vous salez l'eau.
- En versant un filet de vinaigre dans l'eau de cuisson des oeufs pochés, vous activerez la coagulation du blanc.
- Pour que votre omelette n'attache pas à la poêle, incorporez aux oeufs battus un peu de beurre.
- Pour séparer les blancs des jaunes, cassez vos oeufs au-dessus d'un entonnoir, le blanc passera à travers et le jaune restera dedans.
- Cuisson des oeufs : les plonger dans l'eau bouillante, à la coque 3 minutes après l'ébullition, mollets 5 minutes après l'ébullition, durs 10 minutes après l'ébullition.

Omelette bel été

8 Oeufs
8 Tomates cerise
Ciboulette et persil
50g Roquette
150g Pomme de terre
3cuil. à soupe Huile d'olive
Sel et poivre du moulin



- Coupez finement les pommes de terre et faites-les dorer dans une poêle avec 1 cuil. à soupe d'huile d'olive.
- Ciselez les herbes et la moitié de la roquette. Détaillez les tomates cerise en petites rondelles.
- Battez les oeufs dans un saladier.
- Ajoutez la moitié des fines herbes, la roquette ciselée, les tomates et 1 cuil. à soupe d'huile d'olive. Salez et poivrez au moulin.
- Versez le tout dans une grande poêle antiadhésive avec la dernière cuil. à soupe d'huile. Faites cuire l'omelette à feu doux pendant 5 min en décollant les bords avec une spatule. Ajoutez le restant des fines herbes et les pommes de terre bien dorées. Repliez l'omelette en portefeuille et faites cuire encore 1 à 2 min.
- Servez aussitôt avec une salade de roquette bien assaisonnée.

Chasse aux énigmes: c'est Zia Cherbuin qui a gagné le concours, elle reçoit un bon de Fr. 50.- à l'Essentiel

Le Faougeois souhaite la bienvenue à:

TIARA fille de Mélodie et Loïc Aebischer, née le 06 juillet
LYANA fille de Anoushka et Valentin Kolly, née le 19 juillet

Le hasard que les deux seules membres de la rédaction soient grand-mère presque en même temps et tellement étonnant qu'on ne résiste pas à vous annoncer les naissances de Enak, né le 29 mai, fils de Céline et Steve et Isis, née le 08 juin, fille de Lisa et Damien.

Fête de jeunesse

La Jeunesse, par la voix de sa présidente Léa Guger, tient à remercier de leur soutien les participants à la semaine organisée du 19 au 25 juillet, à la plage et dans la cour du collège pour terminer en beauté.



Trouvaille

Les règlements sur la pêche ne datent pas d'hier, ce petit livret original et en parfait état de conservation datant de 1719, déniché par notre César, en apporte la preuve. On peut y lire déjà le souci de ne pas épuiser le lac de ses sortes de poissons.

Extrait de Der Murten Gravamina



poill, nos qui feront actuellement dans les Viviers ou Réervoirs, & afin qu'il n'arrive point de fraude à cet égard, les dits pêcheurs ne devront point prendre de ces Blavons, qu'en présence de l'un ou de l'autre des dits Inspecteurs du Lac.

Réervant en outre aux dits pêcheurs, que lors qu'un Seigneur Avoyer, les Inspecteurs du Lac au nom de la Ville, soit un autre Bourgeois voulut les employer pour pêcher de quel Instrument que ce soit, Iceux feront tenus de servir moieusement & raisonnable, entendu n'antmoins, que la pêche ne sera permise aux Bourgeois sur ce pied, que par récréation & pour leur usage, & nullement pour en faire trafic, à péne de confiscation des Instrumens, & de 15. ff. d'amande. Et afin que les Pêcheurs ne puissent user de fraude, sous prétexte, de pêcher pour quelque Bourgeois, Iceux ne devront point employer ces sortes d'Instrumens, que le Bourgeois, ou quelcun des siens n'y soit présent, sous les mêmes pénes que dessus,

Et si un Seigneur Avoyer, soit les Inspecteurs, ou autre Bourgeois voulut pêcher sur tout dans l'endroit depuis le coin du pré de la Commune de Montellier, lieudit, & hautes herbes, jusqu'à Nant; les pêcheurs ne devront point aller jeter leurs filets dans les mêmes endroits, pour leur empêcher de faire prise, ainsi devront se contenter pour lors, que les places seront libres.

Continueront en outre de faire leur devoir, comme il a été pratiqué par ci devant envers chaque Seigneur Avoyer de ce lieu, & venant à prendre quelques beaux poissons, comme Truites, Carpes, Salut &c. seront tenus de préférer un Seigneur Avoyer ou Bourgeois de la Ville en la vente d'iceux, & en les payant à un prix raisonnable.

Cet Article a été inféré par les Seign. de la Comm. sion de Fr. bourg.

seil de ce lieu auroit trouvé bon & nécessaire de faire un Règlement & une Ordonnance, qui pût procurer le bien ex l'avantage des uns & des autres; En execution de quoi aiant fait examiner les voies requises par une Commission pour parvenir à ce but, Il fut après en avoir ouï le rapport, conclu & arrêté comme s'ensuit.

Premièrement que tous les Pêcheurs sur le Lac de Morat feront tenus, comme d'ancieneté, de prêter serment par devant la Commission de ce lieu, de ne point garder les brochets, qu'ils prendront, n'ayant pas la mesure réglée, mais de les rejeter incontinent dans leau afin de ne pas épuiser le Lac de ces sortes de poissons, pour cet effet la marque accoutumée sera brûlée sur leurs Batteaux, à laquelle ils devront se conformer, à péne d'être chatiés suivant leur mérite.

La Gropoyre ne leur sera permise pour pêcher que depuis la St. Michel jusqu'à Quasimodo, le reste de l'année elle leur sera entièrement défendue, & lors qu'ils s'en serviront dans le tems permis, ne devront point la tirer depuis le Port, non plus que la finnetta, mais de dessus leau & dans le Batteau, leur défendant de tirer à la Lime; ou de se servir de deux Batteaux pour un filet, le tout à péne de confiscation des dits Batteaux & filets.

La Zéveneyre & tous les autres filets non permis, de même que les Torchons, Ameçons ou Moclar; Item, de pouiller avec des bâtons ou autres Instrumens contre les filets, & particulièrement contre les Pélleuzes sera défendu entièrement & en touttems, hors l'armaison des plattons, à péne de confiscation des Instrumens, & ff. d'amende de Châque filet non permis, & 15. ff. que l'on exigera de Ceux, qui pêcheront avec des Torchons, Ameçons & Instrumens fembiabiles.

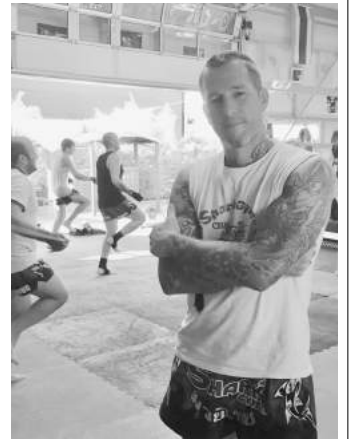
Et d'autant que la pêche des mille Cantons, qui se fait trop tôt, & avant la saison, ôte la nourriture & l'augmentation des poissons; Il sera défendu à tous les pêcheurs de prendre des mille Cantons avant le dixième jour de Juillet de chaque année, à péne de payer le bamp de la Seigneurie.

Demême à l'égard des Blavons, s'étend la défense à n'en prendre pas d'avantage, qu'ils en auront besoin pur la nourriture des poill.

Florilège

SharkGym

C'est précisément le 16 juillet 2011 que le SharkGym ouvrait pour la première fois ses portes chez Tim Petter. 10 ans ont passé, le club s'est agrandi et Adrian Baechler a construit sa halle-maison en zone artisanale. Lui qui avait été honoré par la commune en 2007, pour son titre de champion d'Europe de boxe thaïlandaise au niveau professionnel, a réalisé son rêve en ouvrant sa propre salle. Son parcours de combattant s'étant terminé à 31 ans, il donne depuis des cours collectifs en soirée et privés la journée. 97% des élèves viennent pour le plaisir et surtout pour se vider la tête. Enfants de 8 à 14 ans, adultes dès 14 ans jusqu'à la soixantaine selon la forme. Définition de cet art martial : Travail de tous les muscles, coordination, condition physique, rapidité, stratégie, technique, dévouement. Pourquoi le logo du requin : animal redouté pourtant il n'attaque que si on le dérange. Bon anniversaire SharkGym et de la persévérance en attendant que ce sport devienne olympique ...



Fête de l'été dans les jardins d'Ecotopia

(Centre d'expérimentation écologique et de convivialité)

La fête s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse, le 17 juillet. Sous le soleil jouant avec les nuages, nous avons pu voir le travail important déjà accompli par les membres de l'association.

Une visite guidée nous a permis de découvrir les lieux.

Balade entre les jardins individuels, les stands d'artistes, les espaces de convivialité, la petite scène pour les concerts, les jardins expérimentaux, (où les protagonistes ont planté des semences anciennes et rustiques), les ateliers collectifs, le verger... L'objectif de l'association est, à terme, de tendre vers l'autonomie alimentaire et de transmettre leur expérience lors de formation en créant du lien social intergénérationnel dans le village.

Pour plus d'infos nous vous proposons de vous rendre sur place.



Premier intervenant sur le lac de Morat pour tout ce qui est sauvetage

Nous agissons sur trois axes : formation, prévention, intervention.

Pour tout ce qui est baignade, nous ne pouvons pas assurer de service de sauvetage permanent (ce sont les premières minutes qui comptent), c'est pourquoi nous axons notre action sur la prévention et la formation. Pour ce qui est des navigateurs ou navigatrices en difficulté, nous avons en principe une capacité de réaction rapide.

Formations :

- Nous proposons des formations SSS Base Pool, Plus Pool, BLS-AED et module Lac. Les formations sont annoncées sur le site de la SSS (société suisse de sauvetage).
- Nous organisons également des cours spécialement pour vous sur demande.

Prévention :

- Nous sensibilisons les jeunes de notre région aux dangers du lac et aux comportements qui peuvent sauver.
- Nous vous aidons à établir un concept de sécurité pour une manifestation ou un lieu public au bord ou sur le lac.

Interventions :

- Nous intervenons sur appel de la police en cas de problème sur le lac (bateau, planche à voile ou kite en difficulté, bateau à la dérive suite à une rupture d'amarrage, recherche de personne, remorquage en cas de panne, soutien aux ambulances et à la police, etc.).
- En cas de problème sur le lac, contactez le 112 ou le 117. L'alarme est transmise chez nous et nous intervenons.

Pour le sauvetage du Vully :

Fabienne Ischi
Présidente
079 / 576.06.19

Antonin "Ten" Lederrey
Responsable intervention et piquets
076 / 429.14.67



Société de sauvetage du Vully